



Avap de Melun
PLAN DE PERIMETRE DE L'AVAP ET DES SECTEURS

- Limite communale
 - Abords Monuments Historiques
 - Site classé
 - Périmètre de l'AVAP
- SECTEURS URBANISES :**
- Le centre anclen et faubourgs anciens
 - Les quais de l'île St-Etienne
 - Les quartiers pavillonnaires et lotissements
 - les casernes et le tissu urbain adjacent
- SECTEURS PAYSAGERS :**
- La Seine
 - L'Almont
 - Les entrées de ville
 - Les jardins partagés
 - Les cimetières